

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 15/245 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE APPROUVANT LE PROJET DE REHABILITATION DU PAISOLU D'AITONE

SEANCE DU 2 OCTOBRE 2015

L'An deux mille quinze et le deux octobre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

BASTELICA Etienne, BEDU-PASQUALAGGI Diane, BENEDETTI Paul-Félix, BUCCHINI Dominique, CHAUBON Pierre, DOMINICI François, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, GIACOMETTI Josepha, GIORGI Antoine, GIOVANNINI Fabienne, GRIMALDI Stéphanie, MOSCONI François, NIVAGGIONI Nadine, ORSUCCI Jean-Charles, PAGNI Alexandra, de ROCCA SERRA Camille, SIMONPIETRI Agnès, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme BARTOLI Marie-France à M. MOSCONI François
Mme BIANCARELLI Viviane à M. BUCCHINI Dominique
Mme CASALTA Laetitia à M. CHAUBON Pierre
Mme LACAVE Mattea à M. VANNI Hyacinthe
Mme MARTELLI Benoîte à M. STEFANI Michel
M. ORSINI Antoine à Mme FERRI-PISANI Rosy
M. POLI Jean-Marie à Mme GIACOMETTI Josepha
Mme PRUVOT Sonia à Mme FEDI Marie-Jeanne
Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette à M. GIORGI Antoine
M. SUZZONI Etienne à Mme PAGNI Alexandra
Mme VALENTINI Marie-Hélène à M. FEDERICI Balthazar

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

ANGELINI Jean-Christophe, BIANCUCCI Jean, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, COLONNA Christine, FRANCESCHI Valérie, FRANCISCI Marcel, HOUEMER Marie-Paule, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, NATALI Anne-Marie, NIELLINI Annonciade,

RISTERUCCI Josette, SANTINI Ange, SIMEONI Gilles, SINDALI Antoine, TATTI François.

M. ORSUCCI Jean-Charles ne prend pas part au vote en sa qualité de Président du comité syndical du Centre du Sport et de la Jeunesse de Corse.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV^{ème} partie,

SUR rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

APRES avis de la Commission du Développement Economique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,

SUR rapport de la Commission du Développement Social et Culturel,

SUR rapport de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le projet de réhabilitation du Paisolu d'Aitone, ses principales caractéristiques, ses modalités et son phasage de mise en œuvre, tel qu'il figure dans le rapport et ses annexes joints en annexe de la présente délibération.

ARTICLE 2 :

PREND ACTE du coût d'objectif du programme prévisionnel pluriannuel des investissements d'un montant total estimé à 7,5 M€ HT, soit 8,25 M€ TTC.

ARTICLE 3 :

PREND ACTE du budget nécessaire de 350 000 euros HT, soit 420 000 euros TTC inscrit au budget supplémentaire sur le compte de l'AAUC permettant de lancer un marché de maîtrise d'œuvre relatif à la première et à la deuxième tranche qui constituent un ensemble cohérent.

ARTICLE 4 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à donner délégation à l'Agence d'Aménagement Durable, de Planification et d'Urbanisme de Corse (AAUC) pour la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

ARTICLE 5 :

APPROUVE le choix de confier l'exploitation future du Paisolu d'Aitone au Centre du Sport et de la Jeunesse de Corse (CSJC) dont les statuts doivent être modifiés en conséquence, sans que cela n'obère la participation éventuelle d'autres opérateurs, notamment intervenant dans le tourisme social.

ARTICLE 6 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à établir en concertation avec le Centre du Sport et de la Jeunesse de Corse (CSJC) la convention d'exploitation correspondante et à procéder à la signature de ce document.

ARTICLE 7 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 2 octobre 2015

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

ANNEXES